

SERRES-CASTET

32 logements locatifs inaugurés

La résidence Le Clos des Barades a été inaugurée, jeudi, en présence de nombreuses personnalités : Geneviève Bergé, conseillère départementale ; Claude Olive, président de l'Office 64 ; Jean-Pierre Mimiaque, président de la Communauté de communes ; Jean-Yves Courrèges, maire de Serres-Castet ; et Annie Hild, administratrice du CAUE.

La nouvelle résidence compte 32 logements locatifs sociaux, construits sur un terrain inscrit au plan local d'urbanisme et réservé pour des logements sociaux. Les 12 T2, 14 T3, et six T4, déjà livrés l'été dernier, sont répartis en huit bâtiments de quatre logements, dont trois sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

La conception compacte du bâtiment, confiée au cabinet Camborde, assure une très bonne inertie thermique, associée à des dispositifs techniques simples et efficaces (chaudière à gaz individuelle) et offre ainsi un gain énergétique de 10 %.

« Ensemble harmonieux »

Pour Jean-Yves Courrèges, maire de la commune, ces appartements constituent « un ensemble harmonieux à taille humaine, qui s'intè-



Les élus ont coupé le ruban inaugural, sous la pluie, jeudi.

PHOTO P. J.

gre bien dans le paysage, dans un cadre boisé, pour le bien-être des résidents ».

Avec cette nouvelle réalisation, la commune affiche désormais 12 % de logements locatifs. La municipalité n'a pas entamé sa volonté d'atteindre les 20 %, conformément à la loi, convaincue de la nécessité d'aider les jeunes dans leur précarité. Seule « la crainte d'un ralentissement dans la construction de logements locatifs, dû à la ré-

forme de l'aide personnalisée au logement et la restructuration du tissu des organismes HLM » pourrait ralentir ses projets.

Le coût total s'élève à 3 936 543 euros financés par l'État à hauteur de 78 200 euros, par la commune pour 118 100 euros, par le Département pour 320 000 euros. L'Office 64 a emprunté 2 926 500 euros et a injecté 500 000 euros de fonds propres.

Patrick Joubert